



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030889

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/02/2025 19H22 C:005465 I:05781
V/REF : MAIL
V/Appel du Samedi 01/02/2025 a 19H22

SDC 'Nouveau Montchaud'
C/O NOTRE AGENCE IMMO
Sarl IMMOGER
175 ROUTE DE VIENNE
69008 LYON

V/REF.IMM. 8002
IMMEUBLE : NOUVEAU MONTCHAUD
6 a 20 RUE GEORGES LYVET
9 a 13 RUE JEAN CAGNE
69200 VENISSIEUX

Vaulx en Velin, le 18 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N° 18 RUE GEORGES LYVET - LOGEMENT DE MR DENDEN, 1ER ETAGE,

MOTIF : REFOULEMENT CUISINE/SALLE DE BAINS

Donneur d'ordre : M. BERRICHE (Membre du Conseil Syndical)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 02/02 A 09H30
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.DENDEN AU 1ER ETAGE
CONSTAT D'UN REFOULEMENT
CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE DANS LE GARAGE
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A HAUTE PRESSION DE LA COLONNE EU A PLUSIEURS
REPRISES
CONTROLE BON ECOULEMENT-OK
NETTOYAGE ET DESINFECTION
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 03/02/25 a 07H18 M. BERRICHE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030889

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,50	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 02/02	1	170,03	425,07
2,50	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	1	170,03	425,07
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	1	164,66	164,66
TOTAL H.T.				1196,80
T.V.A. a 10,00%				119,68
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1316,48</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.